



# L'INFO

Semaine

Du 29 juin au 5 juillet 2026

## Édito :

### Transparence, vous avez dit transparence ?

Lors de la dernière Assemblée Générale de la Coordination Nationale des comités de défense de hôpitaux et maternité de proximité , une participante nous a informé que sur le site des Caisses d' Assurance Maladie ( <https://www.ameli.fr/loire-atlantique/assure> ) il n'est désormais plus possible de connaître le montant des dépassements d'honoraires des médecins qui les pratiquent : celles et ceux qui ne sont pas en secteur 1 . En effet la Coordination Nationale ne se préoccupe pas seulement des hôpitaux publics de proximité mais aussi, et depuis longtemps sinon depuis toujours, de la défense de l'effectivité de l'accès aux soins équitable sur tout le territoire pour toutes et tous.

Ainsi l'étude réalisée par le collectif nantais pour le droit à la santé, à partir des données d' AMELI, en 2023 ( <https://coordination-defense-sante.org/wp-content/uploads/2023/05/COMPARAISON-DES-AGGLOMERATIONS.pdf> , <https://coordination-defense-sante.org/wp-content/uploads/2023/05/Tract-depassement-dhonoraires-2023.pdf> ) n'est aujourd'hui plus possible alors que les dépassements d'honoraires deviennent monnaie courante. Ainsi donc c'est seulement quand le malade est dans la salle d'attente du médecin qu'il peut découvrir le montant des dépassements d'honoraires : des centaines d'euros pour une intervention sur la hanche, le genou, la prostate et les ophtalmologistes opèrent rarement à l' œil ( des centaines d'euros pour une intervention pour cataracte, par œil svp) Et n'oubliez pas l'anesthésiste ! Mais qui a pris cette décision ? Qui a peur de la vérité cruelle, pour les malades ? Exigeons le rétablissement des tarifs de dépassements sur le site de l' Assurance Maladie, en attendant mieux : leur interdiction !

jean-luc landas.

## Sommaire :

- **L'écho des comités : pages 2 à 5**
- **Autres infos locales : pages 5 à 6**
- **Nous avons reçu : pages 6 à 8**
  - santé publique
  - santé mentale, psychiatrie
  - fondation Vallée, CAC Amado, Colloque au Sénat, un vécu d'hospitalisation sous contrainte
  - dépassements d'honoraires
- **Culture et santé :page 8**

## L'écho des comités :

### LES INITIATIVES HEBDOMADAIRES DEVANT L'HÔPITAL

jeudi 14H00 : Sarlat  
vendredi 17h00 : Marmande  
vendredi 18h00 : Luçon

#### CONCARNEAU (29)

Dans le cadre des 80 ans de la mise en place de la Sécu, une initiative a eu lieu ce matin devant les halles de Concarneau : distribution de petits flyers reprenant un court historique de la création de la Sécu, mise à disposition du doc. du Tour de France et pas mal de discussions intéressantes.

Cette initiative se déroulait parallèlement à Quimper et à Douarnenez avec le collectif pour la défense de la Sécu de Cornouaille dont notre comité est partie prenante.

Sur Concarneau, notre comité s'est associé avec le Collectif 1er Mai regroupant syndicats, associations et partis politiques pour cette action.

#### COGNAC (16)

**Mobilisation du 30 juin à Cognac  
dénoncer les conditions de travail à l'hôpital  
informer les usagers**

<https://www.facebook.com/share/v/1A76hHeaw2/?mibextid=wwXlfr>

#### AUBAGNE (13)

***ce mercredi 1er juillet, avait lieu la mise en place du conseil de surveillance de l'hôpital Edmond Garcin. Une trentaine de membres du collectif de défense de l'hôpital ont bravé la canicule pour se faire entendre contre la casse de l'hôpital public.***

Le plan d'efficience signé entre l'Agence Régionale de Santé et la direction de l'hôpital prévoit la suppression de 56 équivalents temps plein, une véritable saignée dans un hôpital déjà sous tension. Notre délégation a été autorisée à lire un court communiqué pour rappeler notre attachement à un hôpital public bien doté, à l'heure où des services entiers sont menacés: ORL, pneumologie, cardiologie...

Lors d'un échange informel avec Mr Jean Pierre Squillari, Maire d'Aubagne, celui ci s'est dit prêt à rencontrer notre collectif pour échanger à propos de l'hôpital public. La mobilisation continuera tout au long de l'été.

## CLERMONT L'HÉRAULT (34)

**Climat : alors c'est quand qu'on s'adapte ?**

**les-residents-attendent-toujours-**

## MOISSAC ( 82 )

à l'appel du comité de défense inquiet sur le pérennité du service d'urgence :

[une-soixantaine-de-manifestants-devant-le-centre-hospitalier](#)

## NORD ESSONNE (91)

**Petite synthèse** pour celles et ceux qui n'auraient pas le temps de lire notre volumineux courrier.

La Chambre régionale des comptes d'Ile de France a commis un 'Rapport d'observations définitives' en Octobre 2025 dans lequel elle impute à l'action du Comité de défense des hôpitaux du nord Essonne la responsabilité du déficit du Groupement hospitalier. Ce déficit serait dû au maintien de l'hôpital de Longjumeau dont la vente aurait dû financer Paris-Saclay...C'est trop d'honneur pour un simple comité d'usagers!!! Mais, étant mis en cause nommément, nous nous sommes fait un plaisir de répondre, d'autant que ce même rapport reconnaît en toutes lettres que le plan consistant à concentrer toutes les ressources financières sur le seul hôpital de Saclay était voué à l'échec. Echec car favorisant la population du plateau de Saclay( catégories sociales++) au detriment d'une population bcp plus defavorisée à l'est ( Viry, Grigny, Juvisy, Longjumeau), privée de ses hôpitaux de plein exercice.Echec car la geographie de ce territoire ne favorise pas la circulation et rend l'hôpital Paris-Saclay peu accessible.

Au contraire, ce comité citoyen a joué un rôle de lanceur d'alerte et a permis de débloquer 50 millions de plus pour la construction de Paris-Saclay sans vendre Longjumeau ainsi que l'augmentation du nombre de lits initialement prévu.

La conclusion de ce rapport est que, " pour que tout change, il faut que rien ne change"!

Le comité, plus constructif, suggère que l'Etat recapitalise le Groupement hospitalier afin d'augmenter l'offre de soins médicaux pédiatriques et psychiatriques. Paris- Saclay doit être un outil supplémentaire d'accès aux soins et non un outil substitutif.

Nous demandons le maintien, le renforcement et le retour de services de soins de suite, d'urgences de proximité adaptés et de consultations avancées sur les sites historiques de Juvisy, Orsay et Longjumeau notamment, afin de réparer la fracture sanitaire créée par le projet initial.

Pour le CDHNE, Laurence Gauthier

**l'argumentaire détaillé :**

**CRC-Ile-de-France-reponse-comite-Nord-Essonne**

## FEURS (42)

**"Un an après, un nouvel Appel à Manifestation d'intérêt pour l'Ehpad"**

Le Comité de Défense et de Soutien du CHF se fait le relais des membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS) de l'Ehpad.

Il aura fallu attendre en effet un an après le vote du Conseil de Surveillance de juillet 2025, pour que la situation en arrêt reparte et suscite un nouvel espoir pour les résidents.

Dès fin 2024 le CVS alertait au vu des orientations données par la direction du CHF dans un cahier des charges succinct qui découragea les candidats. Le seul dossier retenu et soutenu par la direction inquiétait les membres du CVS : localisation, financement, isolement des autres acteurs, gestion du personnel... Nous regrettons amèrement ces 18 mois perdus et les conséquences de cet immobilisme : défaut d'entretien, d'investissement et inquiétudes partagées.

Qu'est-il advenu des résidents, des personnels et des familles pendant ce temps ?

Cela n'était pas la priorité apparemment.

*Aussi c'est avec beaucoup d'espoir que nous demanderons à être associé réellement au projet avec toutes les parties prenantes.*

*La concertation et l'écoute pour une saine collaboration est nécessaire pour réussir ce projet de territoire.*

*Nous souhaitons toujours un maintien prioritairement public mais pas à n'importe quel prix.*

Les membres du CVS restent très fortement impliqués pour défendre l'intérêt et le bien être de leurs anciens.

Les membres du CVS et du Comité de Défense et de Soutien du CHF

## GISORS (27)

l'hôpital mis sous tutelle de l'ARS

après le l' hôpital de Marmande-Tonneins , c'est au tour de l'hôpital de Gisors d'être mis sous la tutelle de l'ARS . Coupes sombres dans les effectifs et fermeture de services sont à craindre .

## DOURDAN ( 91)

### COUP DE GUEULE D'UN SOIGNANT

"On parle d'intelligence artificielle. On parle de conquête spatiale. On parle de milliards investis partout. Et pourtant... Dans certains hôpitaux, quand la canicule frappe, on se retrouve encore à improviser.

Des chambres deviennent difficilement supportables. Des personnes âgées souffrent. Des patients fragiles s'épuisent. Des malades déjà affaiblis luttent contre la chaleur en plus de leur maladie.

Et nous, soignants, nous essayons de limiter les dégâts.

Le plus révoltant ?

Voir des familles arriver avec leur propre ventilateur sous le bras pour protéger un parent hospitalisé.

Voir que certaines solutions relèvent davantage du bricolage que de ce qu'on devrait attendre d'un établissement de santé moderne.

Voir des collègues terminer leur journée trempés de sueur, épuisés, avec le sentiment de ne pas pouvoir offrir à leurs patients les conditions qu'ils méritent.

Parce que la chaleur, ce n'est pas seulement de l'inconfort.

C'est un risque supplémentaire pour les plus fragiles. C'est une fatigue supplémentaire pour les malades. C'est une difficulté supplémentaire pour les soignants.

Et chaque année, nous savons que ces épisodes vont revenir.

Chaque année. Encore plus souvent. Encore plus intensément.

Alors non, ce n'est pas normal.

Ce n'est pas normal qu'un proche doive apporter un ventilateur à l'hôpital.

Ce n'est pas normal que des soignants cherchent des solutions de fortune pour protéger les patients.

Ce n'est pas normal que l'on considère cela comme une fatalité.

Nos patients méritent mieux. Nos soignants méritent mieux. Notre système de santé mérite mieux.

Parce qu'un hôpital devrait être un refuge face à la maladie.

Pas un endroit où l'on subit aussi la canicule."

## REMIREMONT (88)

**une bonne nouvelle : les soins palliatifs sont inaugurés, mais .... ce que nous voulons c'est un hôpital de montagne de plein exercice**

le communiqué de l' ADEMAT-H :[inauguration-soins-paliatifs-Remiremont.pdf](#)

## GUINGAMP (22 )

**Modernisation, dynamisme : oui pour un hôpital de plein exercice donc maintien de la chirurgie**

[communique-comite-](#)

# Autres infos locales :

## DINAN (22)

**fermeture des urgences la nuit pendant l' été : habitants, élus et salariés se sont rassemblés. Ils craignent des pertes de chance pour les malades et redoutent le pire pour l'hôpital**

[comment-on-va-expliquer-a-nos-enfants-qu-on-avait-un-hopital-et-qu-on-ne-l-a-plus-a-dinan-un-rassemblement-pour-defendre-les-urgences](#)

## CENTRE THÉRAPEUTIQUE ET DE RECHERCHE NONETTE (63)

L'Agence régionale de santé (ARS) et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme envoient sans discussion un administrateur avec huissier, dès ce 1er juillet 2026, pour mise sous tutelle administrative provisoire du Centre Thérapeutique et de Recherche (CTR) de Nonette, qui accueille des enfants et adultes en situation de handicap psychique grave. Les résidents, qu'aucune autre structure n'a su accueillir du fait de leur singularité, ainsi que leurs familles, sont jetés dans le désarroi, tandis qu'on cherche à discréditer les personnels. L'incompréhension et la colère montent.

La détermination du conseil d'administration (CA) à faire valoir les droits de l'institution et de ses résidents est intacte. Devant l'impossibilité de dialogue, le CA constate que la confiance est rompue avec l'ARS, ce qui s'origine d'une incapacité manifeste à étudier correctement le dossier de l'institution et les pièces pourtant dûment adressées.

Les comptes consolidés de l'année 2025 ont été votés à l'unanimité et le CA a souligné le travail remarquable de la nouvelle direction et, par ailleurs, son travail rigoureux d'adoption des standards réglementaires – les questions sur le type de pratiques ne relèvent pas du champ réglementaire, ont

notamment souligné les trois médecins de l'institution.

## SÈTE (34)

**Pas rentable : la maternité privée ferme et demande à l'hôpital public d'assurer le service !  
Exigeons des moyens financiers et en personnel pour l'hôpital public pour assurer la réponse aux  
besoins de santé des femmes**

[I-ars-juge-inacceptable-le-transfert-de-l-activite-vers-un-hopital-public-et-denonce-le-bras-de-fer-  
impose-par-la-clinique](#)

## ANGERS (49)

**Canicule ou pas , le centre 15 en sous effectif**

[communiqué-SUD-SAMU-49](#)

## Nous avons reçu :

### SANTÉ PUBLIQUE

**la photographie des établissements de santé publics et privés en 2023  
moins de lits d'hospitalisation, inégalement répartis dans le territoire, plus  
d'augmentation de personnels dans le privé que dans le public**

[Panorama établissements-de-sante](#)

**200 agents de l'État mobilisés à Paris pour contester la remise en question ou le  
démentèlement de leurs organisations sanitaires, environnementales**

[CP](#)

### SANTÉ MENTALE , PSYCHIATRIE

**Nous vous laissons découvrir une  
devise-lacanienne**

**fermeture du Centre d' Accueil et de Crise Amado**

**-Discours-du-23-juin-Benjamin-Grivois**

**Le collectif Fondation Vallée**

informe

L'émission de radio *L'Actu des luttés* diffuse des interventions prononcées à la réunion publique «**Quelle  
pédopsychiatrie pour demain?**» du 17 juin 2026 organisée par le Collectif Fondation Vallée et la CGT.

La seconde partie est consacrée à la **défense du CAC Amado**.

☐ Écouter l'émission «*Quel avenir pour le secteur de la psychiatrie?*» [>en replay<](#)

**L'Actu des luttes, émission du 29 juin 2026.**

*00:00 Générique*

*02:25 Présentation de la réunion publique du 17 juin organisée par Collectif Fondation Vallée à la Mairie de Gentilly*

*04:35 Dr Richard Buferne, un pédopsychiatre à la Fondation Vallée*

*13:03 Sarah Bydlowski, pédopsychiatre, directrice du département de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de l'ASM13*

*17:32 Charlotte Voix et Estelle Habigand, représentantes élues CGT Fondation Vallée, psychologues*

*29:30 Mireille Battut, collectif de parents, représentante des usagers*

*42:40 Dr Martin Pavelka et Dr Catherine Laval, pédopsychiatres, Groupe Enfance du Collectif des 39,*

*55:40 Présentation du rassemblement du 23 juin organisé par le Collectif de défense du CAC Amado à l'hôpital Sainte-Anne*

*57:15 Benjamin Gavrois, infirmier au CAC Amado, représentant élu CGT*

*01:00:42 Christophe Freychet, secrétaire CGT du GHU Paris Psychiatrie Neurosciences*

*01:05:40 Témoignage d'Emilie\*, ex-patiente du CAC*

*01:08:49 Etienne Charenton, infirmier, élu CGT, CPOA*

*01:17:29 Entretien avec Julia Duplessy, infirmière aux Hôpitaux de Saint-Maurice et Etienne Charenton, infirmier au CPOA*

une émission de radio diffusée lundi dernier de l'émission l'actu des luttes sur la radio Fréquence Paris Plurielles sur la psychiatrie (Fondation Vallée et CAC Amado)

<https://actualitedesluttes.info/emission/quel-avenir-pour-le-secteur-de-la-psychiatrie>

## COLLOQUE SOINS PSY AU SÉNAT :

Avec les interventions notamment de Raymonde Poncet Monge, Albert Ciccone et Maud Pontis pour la CPL - Convergence des Psychologues en Lutte, Benoît Blanchard et Gwenaëlle Ordureau pour le Collectif de Défense des CMPP d'Île-de-France, Fred d' HumaPsy, Benjamin Gavrois pour le collectif de défense du CAC Amado, Thomas Lepoutre, Geneviève Henault, Estelle Watine, Laura Sokolowsky pour l'École de la Cause Freudienne, Mathieu Bellahsen, et d'autres encore...

À regarder et à diffuser largement !

### Le sommaire :

- 1/ introduction de Madame Raymonde Poncet, sénatrice.**
- 2/ pour une pluralité de l'offre psychiatrique ouverte au contradictoire**
- 3/accueil et proximité : collectifs de soins, accompagnement dans le milieu de vie**
- 4/ Le temps du soin : "Le temps qu'il faut"**
- 5/ soigner la démocratie, défendre la pluralité des paroles par Raymonde Poncet**

[le lien](#)

Un vécu d'une hospitalisation psychiatrique sous  
contrainte

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/si-besoin/si-besoin-1932967>

## Dépassements d' honoraires :

### **une analyse sur 14 actes techniques fréquents Exposition des patients aux dépassements d'honoraires : Legal R. et Vincent R. (Irdes)**

Aujourd'hui, un peu plus de la moitié des médecins spécialistes libéraux exercent en secteur 2 et sont donc autorisés à pratiquer des dépassements d'honoraires. Ces dépassements ne sont pas financés par l'assurance maladie obligatoire et sont directement à la charge du patient et de son éventuelle assurance complémentaire.

Par quelles populations sont supportés les dépassements d'honoraires ? Quel est le rôle de l'offre de soins, notamment l'importance relative des médecins de secteur 1 versus secteur 2, dans le profil des patients exposés aux dépassements d'honoraires ? Pour répondre à ces questions, les tarifs pratiqués sur 14 actes techniques fréquents et donnant lieu à des dépassements élevés ont été analysés, en mobilisant les données du Système national des données de santé (SNDS) relatives à l'année 2021.

Lorsque l'offre à tarif opposable (hôpital public, établissement de santé privé d'intérêt collectif (Espic) et secteur 1) est importante et bien diffusée sur le territoire, comme c'est par exemple le cas pour l'accouchement, les dépassements sont majoritairement supportés par les patients des communes les plus favorisées socialement. Inversement, lorsque l'offre de secteur 2 est prédominante, comme c'est le cas pour la reconstruction du ligament croisé, les dépassements ont tendance à se répartir sur tous les types de patients, y compris ceux des communes les plus défavorisées. Notre analyse vient confirmer le rôle clé de l'offre de soins, en particulier celui de l'accessibilité de l'offre à tarif opposable, pour limiter le poids des dépassements supporté par les habitants des communes défavorisées.

Voir aussi :

> **[Rapport n° 596 « Les dépassements d'honoraires. Pratiques des médecins, part dans leurs revenus et impacts pour les patients »](#)**

## Culture et Santé

Un bel entretien fluide et pédagogique sur la transmission avec Pierre Delion, psychiatre et psychanalyste

**l'émission**

**« Toutes les infos sur le site de la Coordination Nationale »**

**<http://coordination-defense-sante.org>**



**COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité**  
(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 21/07/2023 - N2022RN0181

Présidente : Michèle LEFLON [michele.leflon@orange.fr](mailto:michele.leflon@orange.fr)

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Secrétaire : Guillaume GRANDJEAN [guillaume.grandjean38@gmail.com](mailto:guillaume.grandjean38@gmail.com)

Adresse : 11 rue Edouard Vaillant – 45120 Chalette sur Loing – Tel 06 58 94 04 10

Trésorier : Jean-Luc LANDAS [jeanluc.landas@sfr.fr](mailto:jeanluc.landas@sfr.fr)

Adresse : 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes – Tél : 07 50 45 06 87

Site : <http://coordination-defense-sante.org/> Facebook <https://www.facebook.com/Coordinationdefensesante> X : @CoordNatcomiteH

Contact : [cda12550@coordination-defense-sante.org](mailto:cda12550@coordination-defense-sante.org)

